

l'égalité : car il est évident que l'état de société suppose nécessairement une subordination qui ne peut s'allier avec l'égalité que vous desirez entre les citoyens. Il faut établir une autorité réprimante & à laquelle rien ne puisse résister, pour prévenir les abus; mais comment établirez-vous cette autorité sans détruire l'égalité.

Courage, Milord, répondit notre Philosophe en badinant, je vois qu'il n'est pas aisé de vous contenter. Mais pourquoi, me faisant l'honneur de croire que j'aie assisté aux conseils de la Providence, exigez-vous que je vous explique comment les hommes si foibles, si bornés & si impuissans, ont pu résister à leur vocation, & renoncer à l'égalité où sa volonté toute puissante les appelloit? Ce que je ne comprends pas, & ce qu'aucun Philosophe ne comprendra jamais, c'est par quel motif Dieu a voulu créer un être tel que l'homme, qui, par les besoins de ses sens est rabaisé à la condition humiliante des brutes, tandis que par son intelligence il est, pour me servir de l'expression de Cicéron, en commerce avec la Divinité

même. C'est un mystère qui confond notre raison, que ce noeud qui assemble & lie des qualités si différentes, ou plutôt si opposées. Mais quelque incompréhensible qu'en soit la cause, cet assemblage est fait, il doit en résulter un être très-imparfait & sujet à l'erreur; & c'est parce que l'homme est sujet à l'erreur, qu'il a pu abuser de sa liberté, & ne pas suivre la vocation à laquelle il étoit appelé. Mais ne nous engageons pas, Milord, dans une question métaphysique qui passe les bornes de notre intelligence; ce n'est pas dans cette vie que tombera le voile qui nous couvre les yeux. Tous vos raisonnemens se réduiroient à des plaintes de ce que l'homme est accablé d'infirmités; & je vous répondrais toujours que je vois ces infirmités, que j'en suis touché: mais que l'homme étant l'ouvrage d'un Dieu, qui fait nécessairement tout pour le mieux, je suis persuadé que nous avons toutes les perfections dont notre nature est susceptible. Je voudrais que Dieu m'eût ôté la liberté de faire le mal, mais je vois tous les secours qu'il m'a donnés pour faire le bien.

Vous ne tirerez , je crois , aucun avantage des inclinations , des forces & des talens différens des hommes , pour prouver que l'égalité dans laquelle ils sont nés , ne pouvoit subsister. Prenez garde , Milord , de ne pas confondre notre état présent & celui de nos peres , quand ils sortirent des mains de la nature. Combien l'inégalité , une fois introduite parmi les citoyens , n'a-t-elle pas produit de besoins , d'arts , de professions , de vices , de préjugés , d'habitudes & de passions , qui , n'étant que son ouvrage & venus après elle , n'ont pu , par conséquent , contribuer à bannir l'égalité. Les besoins de nos premiers peres étoient trop simples pour que leurs inclinations fussent aussi variées que vous le prétendez. Rappelez-vous ce qu'on a écrit sur les mœurs des Sauvages d'Afrique & d'Amérique , vous verrez qu'ils sont renfermés dans un cercle très - étroit d'occupations , & que leurs besoins , qui sont les mêmes dans leur égalité , leur donnent le même caractère.

Je dis la même chose des talens ; la nature ne les répand point avec

assez d'inégalité , pour qu'ils puissent établir une grande différence dans la condition des hommes. C'est notre éducation , si capable d'abrutir les uns & de développer dans les autres les facultés de leur ame , qui nous persuade que la Providence a fait différentes classes d'hommes. Dans ces trous de rocher que nous avons vus en montant sur cette montagne , la misère y cache peut-être des Horace , des Fersen , des Malbourouck , des Aristides , des Épaminondas & un Lycurgue. Dans la première situation des hommes , une éducation égale développoit à peu près les mêmes talens dans tous , & si quelques citoyens étoient distingués par leur mérite , ils étoient amplement récompensés par l'estime publique & par les Magistratures auxquelles ils étoient élevés.

Pour l'inégalité des forces , il ne m'est pas moins difficile de concevoir comment elle a pu contribuer à bannir l'égalité. La nature a-t-elle créé des briarée , des hommes à cent bras , pour affujettir mon espèce ? Non ; désarmé , sans les griffes & les dents d'un lion , comment voulez-

vous que je contraigne mes pareils à reconnoître une supériorité que je n'ai pas? si j'abuse de mes forces, ne se formera-t-il pas une ligue pour me punir & ne succomberai-je pas sous les efforts de huit ou dix hommes plus foibles que moi! Est-ce avant l'établissement de la société, que vous supposez que l'inégalité des forces ait détruit l'égalité dont nous parlons? En ce cas, je dirai que vous faites un roman peu vraisemblable. Au milieu de l'indépendance la plus entière, quand on n'a pas encore l'esprit d'avoir des Loix & des Magistrats, quand on ne fait encore ce que c'est qu'ordonner, défendre & dominer, comment voulez-vous qu'il se forme des projets de tyrannie? Vous bouleversez toute la marche des idées & des passions humaines. Avant que de se soumettre à la volonté arbitraire d'un homme, on devoit s'accoutumer à la subordination, en commençant par se soumettre à des Loix & à leurs Ministres. N'est-ce qu'après l'établissement de la société, que sera arrivée cette funeste révolution? Mais je vous répons que la force peut bien avoir servi de titre

pour mériter de la considération & avoir du crédit chez un peuple grossier & barbare, mais non pas pour bannir l'égalité, quand une fois il est assez éclairé pour avoir formé une société. Puisque la fin que se proposent des hommes réunis par les Loix, est de former une masse de puissance publique, pour arrêter & réprimer les violences & les injustices des particuliers, comment la force d'un citoyen lui servira-t-elle à faire reconnoître sa supériorité & la tyrannie? Non, Milord, ce n'est point la faute de la nature, si les hommes ont perdu leur égalité, ils n'ont point abusé des forces inégales qui leur étoient données, il faut recourir à d'autres causes. C'est la faute de la politique & des Loix qui ont été assez imprudentes & assez inconsiderées pour permettre que des Magistrats s'accoutumassent dans l'exercice d'une trop longue Magistrature, à la douceur de commander, eussent l'adresse de tourner la puissance publique à leur avantage particulier, & s'en rendissent enfin les maîtres.

Je ne nie pas que la nature ne nous

distribue inégalement ses bienfaits ; mais il me semble que ce n'est point avec une disproportion égale à la monstrueuse différence que nous voyons dans la fortune des hommes. En nous donnant des goûts , des qualités , des forces & des talens différens, elle n'a point voulu nous tendre un piège , ni nous préparer à la plus légère inégalité ; car , quelque petite que vous supposiez cette inégalité, elle seroit toujours un vice, qui ne manqueroit pas de prendre , en peu de tems , des forces , & de produire enfin les maux les plus extrêmes. La nature n'a recherché qu'à multiplier & resserrer les liens qui doivent nous unir sous l'empire des Loix. C'est par ce partage inégal dont notre amour propre nous empêche de nous plaindre, qu'elle nous rend plus utiles les uns aux autres , suffit à tous nos besoins , & nous invite à ce commerce de services & de bienfaits qui nous est nécessaire. Ces dons différens de la nature qui contribuent à faire fleurir la société , contribuèrent , dans la naissance des choses , à la former. Si tous les hommes avoient eu dans le

même degré , les mêmes qualités , les mêmes inclinations , les mêmes forces , les mêmes talens , ils se seroient rapprochés moins aisément , & chacun auroit été moins disposé à se mettre à la place qu'il devoit occuper.

Je vous prie , Milord , de ne pas croire qu'il ait fallu conserver l'indépendance comme l'égalité pour nous rendre heureux. Toutes deux, il est vrai , sont des dons de la nature , mais ils sont différens , & ils nous ont été faits pour une fin différente ; nous n'avons pas été créés égaux , parce qu'il nous importoit de rester indépendans ; mais nous sommes nés indépendans , parce qu'il nous importoit de naître égaux & de rester dans notre égalité. Cette vérité devient sensible , quand on fait attention que l'indépendance , qui consiste à ne rendre compte de sa conduite à personne , & ne relever , si je puis parler ainsi , que des lumières de sa raison & des mouvemens de sa conscience , ne peut subsister dans l'état de société où l'homme , devenu citoyen , voit au - dessus de lui des Loix , des Tribunaux & des Magistrats. S'il nous a été utile de former

des sociétés, il nous a donc été utile de renoncer à notre indépendance. Il n'en est pas de même de notre égalité, & je vous ai déjà prouvé qu'elle est la source des plus grands biens, & qu'on ne peut la perdre sans s'exposer aux plus grands maux; il nous étoit donc utile de n'y pas renoncer.

Il me semble que ce n'est qu'en Turquie, ou dans quelqu'autre Etat despotique, qu'on peut croire que la subordination, nécessaire dans la société, soit incompatible avec l'égalité. Si ma raison particulière est subordonnée à la raison publique de l'Etat, si je consens d'obéir aux Loix, si je reconnois un Souverain dont je fais partie, de même que tous les autres citoyens, pourquoi ne serois-je plus l'égal de ceux qui n'ont que les mêmes droits que moi? Les Magistrats, me direz-vous, ne sont-ils pas au-dessus de vous? Non, vous répondrai-je, à moins que je n'aie été assez insensé pour me donner un maître, ou que je n'aie accordé à ce Magistrat le droit de m'opprimer en lui abandonnant un trop grand pouvoir, ou des prérogatives qui séparent ses

intérêts des miens. Mais si consultant les règles les plus simples du sens commun, ces Magistrats, que j'ai placés dans leur tribunal, n'occupent qu'une place que je puis occuper à mon tour; s'ils sont obligés d'obéir aux Loix comme moi, si je puis les punir pour les avoir violées, s'ils ne sont que chargés de la procuration de leurs concitoyens & de la mienne pour maintenir l'ordre, & n'ont qu'une autorité empruntée & passagère; pourquoi le respect que je dois à de pareils Magistrats, m'aviliroit-il au lieu de m'honorer? Pourquoi une pareille subordination seroit-elle opposée à l'égalité la plus entière? Je le fais, Milord, nous avons besoin d'une puissance réprimante, mais je suis sûr que pour imposer aux hommes, les Magistrats n'ont point besoin de tout cet appareil de faste, de grandeur & de puissance qui les accompagne.

Je ne sais par quelle fatalité, dit Milord à notre Philosophe, les meilleures raisons ne se présentent jamais que les dernières à notre esprit. Je vous abandonne tous les raisonne-

mens que je viens de faire ; mais ce qui prouve invinciblement que les hommes ne sont pas destinés à rester égaux dans la société , c'est qu'avec quelque égalité que le partage des terres ait été fait , il est impossible que la République n'ait bientôt des citoyens riches & des citoyens pauvres ; & cette inégalité des fortunes produira nécessairement l'inégalité des conditions. C'est une destinée inévitable ; car il seroit insensé de porter des Loix pour ordonner aux citoyens d'avoir la même intelligence , la même industrie , le même goût pour le travail & le même nombre d'enfans. Ainsi les terres produiront plus dans de certaines mains & moins dans d'autres , & avec une égalité de partage il y aura bientôt une inégalité de fortune. Laissez le tems de recueillir ou de partager les successions & les héritages ; attendez la troisième génération , & je vous réponds que vous ne trouverez plus d'égalité dans votre République. La Loi ordonnera-t-elle de faire tous les cent ans un nouveau partage des terres ? Dans ce cas je vous avertis que le remède sera pire que le mal. A la
fin

fin de chaque siècle , on négligera de cultiver des terres qu'on n'espérera pas de conserver. Il se formera , de tous côtés , des cabales & des partis , & au lieu de réformer la République , vous la perdrez.

Je vous répondrai , dit notre Philosophe , qu'il n'est pas impossible de remédier à la plus grande partie de ces inconvéniens , ou plutôt de les prévenir ; puisqu'il est prouvé que les Spartiates ont vécu pendant six cents ans dans la plus grande égalité ; & que vous ne pouvez nier que des institutions qui ont subsisté pendant six siècles , ne tenoient point à une mode , à un enthousiasme , à un fanatisme passager , & pouvoient , par conséquent , se conserver pendant un million d'années. Quel fut le secret de Lycurgue pour opérer ce prodige ? Il sentit la force de votre objection , & ne se contentant pas de partager également les terres , & de ne produire qu'un bien passager & très-court , il ôta , à ses concitoyens la propriété de leurs terres. Elles appartenoient à la République , qui en distribua une portion à chaque père

74 DE LA LÉGISLATION,
de famille, pour en jouir en qualité
de simple usufruitier. S'il se glissa
différens abus chez les Spartiates,
s'ils furent enfin les maîtres de dis-
poser à leur gré de leurs terres, &
si cette révolution funeste perdit sans
ressource la République & les Loix
de Lycurgue, il me semble qu'on en
peut tirer les instructions les plus utiles
sur la nature des propriétés; il me
semble qu'on en doit conclure que
nous ne pouvons trouver le bonheur
que dans la communauté des biens.
Je vous prie, Milord, de ne pas perdre
patience, & de m'écouter.

CHAPITRE III.

*De l'établissement de la propriété. Elle
n'est point la cause de la réunion des
hommes en société. La nature les
invitoit à la communauté des biens.*

Je vous ai assez parlé, continua notre
Philosophe, des avantages de l'égalité;
& votre dernier argument, pour prou-
ver qu'elle ne peut subsister avec la

OU PRINCIPES DES LOIX. Liv. I. 75
propriété des biens, est d'une si
grande force, que je ne balance point
à regarder cette malheureuse pro-
priété comme la première cause
de l'inégalité des fortunes & des
conditions, & par conséquent de tous
nos maux. Les Poëtes que Platon vou-
loit chasser de sa République, ont
mieux connu que les Législateurs &
la plupart des philosophes, l'origine,
la marche & les progrès des sentimens
du cœur humain. Ils ont appelé siècle
d'or cet heureux tems où les propriétés
étoient inconnues; & ils ont senti
que la distinction du tien & du mien
avoit produit tous les vices.

Quelle misère, je vous prie, que
des personnes qui passent pour philo-
sophes, répètent éternellement les uns
après les autres, que sans la propriété
il ne peut point y avoir de société?
Est-il vrai que ce soit pour s'assurer
la jouissance de ses possessions, qu'on
ait fait des Loix & des Magistrats?
Les hommes se sont rapprochés,
parce qu'ils avoient des qualités
sociales, & que leurs besoins les
invitoient à s'aider & à se servir
mutuellement. C'est parce qu'ils
D ij